

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 10414**

Intitulé

MASTER : MASTER Master Droit, Economie, Gestion, Mention Droit Public, Spécialité Droit de l'environnement industriel

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Poitiers	Président de l'université de Poitiers, ministre chargé de l'enseignement supérieur

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128 Droit, sciences politiques

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Juriste spécialisé en environnement industriel pouvant travailler en entreprise, administration, collectivité ou association.

Le diplômé peut donc prétendre à des emplois diversifiés dans lesquels seront **mises en œuvre les activités suivantes** :

- organiser l'application du droit
- respecter et faire respecter la législation et la réglementation et de les adapter aux besoins du client par l'étude et l'interprétation des textes juridiques ;
- défendre les intérêts du client ;
- rédiger ou de faire rédiger des actes (authentiques ou sous seing privé).
- étudier de façon permanente et analyser la législation, la réglementation et la jurisprudence

Responsable juridique Environnement – Santé – Qualité et Développement durable. Aptitudes approfondies à la gestion de systèmes de management environnemental intégré.

Compétences organisationnelles :

- Travailler en autonomie (M) : établir des priorités, gérer son temps.
- Utiliser les technologies de l'information et de la communication (U).
- Effectuer une recherche d'information, principalement juridique (M). Le diplômé doit être à même, non seulement de rechercher l'information brute (texte, jurisprudence) mais également de la contextualiser, de l'appliquer à la demande précise qui lui est faite, de l'expliquer et de résoudre le problème qui lui est posé.
- Réaliser une étude (M) : poser une problématique ; construire et développer une argumentation ; interpréter les résultats ; élaborer une synthèse ; proposer des solutions .

Compétences relationnelles :

- Communiquer (M) : rédiger clairement, préparer des supports de communication adaptés, prendre la parole en public et commenter et expliquer, communiquer en langues étrangères (compréhension et expression écrites et orales : niveau B2
- Travailler en équipe (I) : soit s'intégrer dans une équipe juridique, soit la créer, soit s'intégrer dans un milieu professionnel où le diplôme sera le seul juriste.
- S'intégrer dans un milieu professionnel (U) : identifier ses compétences et les communiquer, situer une entreprise ou une organisation dans son contexte socio-économique, identifier les personnes ressources et les diverses fonctions d'une organisation, faire respecter les procédures, la législation et les normes de sécurité

Compétences scientifiques générales

- Connaître et faire respecter les réglementations (M)
- Analyser une situation complexe et proposer une solution (M)
- Adopter une approche pluridisciplinaire (I).
- Fournir les informations juridiques nécessaires tout en les adaptant au cas de l'employeur (M)
- Connaître les bases de données juridiques et maîtriser leur fonctionnement (M)
- (voir cadre 6)

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Métiers juridiques liés à la protection de l'environnement qui requièrent des compétences techniques spécialisées permettant de :

- prévenir et résoudre des litiges en interprétant le droit de l'environnement industriel et ses droits avoisinants (droit de l'environnement général, ...).
- fournir des informations et des conseils argumentés dans le domaine contentieux et de la procédure.
- proposer des solutions amiables ou judiciaires aux litiges.

Pour garantir ces compétences, il convient aussi d'être apte à l'utilisation des bases de données juridiques (veille réglementaire...), et de comprendre et parler l'anglais (contentieux communautaire..).

La formation dispensée permettra notamment à ses diplômés d' :

- analyser et synthétiser rapidement les problèmes juridiques complexes exposés par le client ou l'employeur.
- appliquer des processus méthodologiques rigoureux à des affaires très différentes.
- intégrer les affaires juridiques des entreprises à leur environnement économique.

Juriste en droit de l'environnement, expert / experte juridique, avocat / avocate, chef de service contentieux, chef de service juridique, juriste d'entreprise, directeur / directrice juridique, juriste consultant / consultante, juriste de contentieux, responsable de service juridique, responsable juridique ; attaché territorial / attachée territoriale ; responsable environnement en industrie, chef de service environnement en industrie, chef du service environnement-hygiène-sécurité en industrie, responsable du service hygiène-sécurité en industrie, responsable du service environnement en industrie

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1903 : Défense et conseil juridique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

Les 4 UE d'enseignements permettent à l'étudiant d'étudier tous les aspects du droit de l'environnement industriel :

Au premier semestre, l'accent sera mis dans l'UE 1 sur les matières fondamentales (droit de l'environnement appliqué à l'industrie, Droit des ICPE...) et dans l'UE 2 sur les régimes et polices spéciaux nouvellement renforcées par la législation nationale et européenne.

Quant au second semestre, l'accent est mis dans l'UE 1 sur les questions relatives aux différents contentieux et à la responsabilité, avec notamment un nouvel enseignement relatif à la responsabilité sociétale des entreprises (RES) qui vise au premier chef les industriels et la protection de l'environnement. L'UE 2 s'applique plus à la question du développement durable avec la création d'un enseignement dédié au Droit du développement durable, mais également avec les enseignements nécessaires au juriste qui aura à aborder en entreprise les questions relatives à la sécurité, l'hygiène, et la qualité.

L'anglais est obligatoire, puisque c'est aujourd'hui la langue des grandes entreprises.

Validité des composants acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU/NI	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Enseignants chercheurs et professionnels
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Enseignants chercheurs et professionnels
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	Enseignants chercheurs et professionnels
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) : Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 12 septembre 2012

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Statistiques : service des études, de l'évaluation et de la prospective (SEEP) de l'Université de Poitiers.

Les responsables de la formation assurent également un suivi des diplômés (par un questionnaire) et établissent également les statistiques relatives à l'insertion des diplômés

<http://droit.univ-poitiers.fr>

Autres sources d'information :

<http://droit.univ-poitiers.fr>

Université de Poitiers

Lieu(x) de certification :

Université de Poitiers

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Site délocalisé d'Angoulême

<http://droit.univ-poitiers.fr/>

Historique de la certification :

Le master Droit de l'environnement industriel a ouvert ses portes à la rentrée 2005, changement de mention R2012